

Pépinière les trois Chênes

1503 rue de Ligny 45590 St Cyr en val

Le 31 octobre 2025

Monsieur,

Faisant suite à la réception de votre courrier en date du 15 octobre 2025, je vous confirme que la parcelle AB 0111 n'est pas utilisée au niveau de la pépinière depuis 2012.

La parcelle est en friche depuis le début des années 2000.

Sur la zone dédiée à la centrale sol, la couche superficielle de terre utilisable a été retirée par mes prédécesseurs pour être utilisée dans le cadre d'activité de développement de végétaux sous serres. Il a été coutume dans notre métier de remplacer une terre qui a été très utilisée...

La zone est donc décaissée par rapport aux parcelles voisines.

La terre a été remplacée par des dépôts de graves non traités et des terres polluées issue de chantiers, dont certains ont été étalés, mais pas tous, comme vous pouvez le constater sur les photographies ci-dessous. Le terrain ne permet plus en l'état la culture agricole ou la reproduction d'arbustes ou de fleurs.



Le sol de cette parcelle est inculte ou non exploitable au sens agricole.

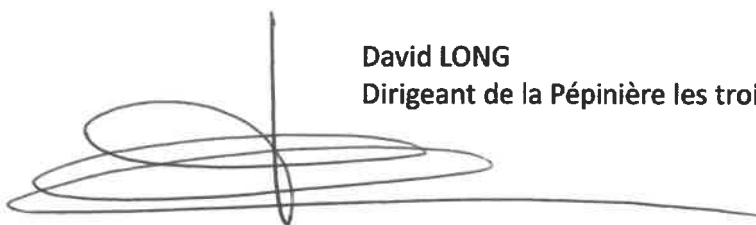


Si vous utilisez les photographies aériennes du site depuis 1995, vous pourrez constater que la zone envisagée pour la centrale photovoltaïque au sol n'a jamais été utilisée pour l'activité de pépiniériste ou une activité agricole. La seule raison de son enregistrement dans une déclaration annuelle PAC, est à mon avis, soit le résultat d'une erreur de saisie, soit peut-être dans l'objectif d'obtenir par le passé d'éventuelles aides ou primes associées, mais sans aucun fondement réel par rapport aux cultures réalisées sur le site...

En synthèse, ce terrain ne peut être cultivé en raison de ses caractéristiques pédologiques.

Une étude topologique pourra être réalisée par la suite si nécessaire par un organisme tiers pour attester de son caractère non cultivable.

Orléans le 31/10/2025

A handwritten signature consisting of several loops and a long horizontal stroke.

David LONG
Dirigeant de la Pépinière les trois chênes